

Vision Lithium Inc.

États financiers intermédiaires non audités

Au 30 novembre 2025

AVIS DE DIVULGATION DE NON EXAMEN DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES PAR LES AUDITEURS

En vertu du paragraphe 4.3(3) a), Partie 4 du Règlement 51-102, si l'auditeur n'a pas effectué l'examen des états financiers intermédiaires à déposer, un avis accompagnant les états financiers doit en faire état.

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints de la Société ont été préparés par la direction de la Société, qui en assume la responsabilité.

L'auditeur indépendant de la Société n'a pas effectué l'examen des états financiers intermédiaires selon les normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés en ce qui concerne l'examen des états financiers intermédiaires par les auditeurs de l'entité.

Vision Lithium Inc.

États de la situation financière (non audité)

(en dollars canadiens)

	Notes	Au 30 novembre 2025 \$	Au 31 août 2025 \$
ACTIF			
Courant			
Trésorerie		61 694	30 549
Certificats de placement garanti (2 % ; 2 % en 2025), échéant en mai et juillet 2026		77 828	77 443
Comptes à recevoir		-	-
Taxes à la consommation à recevoir		15 053	16 148
Crédits d'impôt à recevoir		14 172	14 172
Charges payées d'avance		104 534	75 941
Actions de sociétés d'exploration minière cotées		457 450	836 292
		<u>730 731</u>	<u>1 050 545</u>
Non courant			
Immobilisations corporelles		2 374	2 946
Actifs au titre de droits d'utilisation	5	15 790	19 737
Actifs d'exploration et d'évaluation	6	13 710 002	13 693 472
		<u>13 728 166</u>	<u>13 716 155</u>
Total de l'actif		<u>14 458 897</u>	<u>14 766 700</u>
PASSIF			
Courant			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	7	1 492 204	1 186 112
Passif lié aux actions accréditives		103 193	107 825
Partie courante des obligations locatives	8	16 888	16 600
		<u>1 612 285</u>	<u>1 310 537</u>
Non courant			
Obligations locatives	8	-	4 331
		<u>-</u>	<u>4 331</u>
Total du passif		<u>1 612 285</u>	<u>1 314 868</u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	9.1	57 687 069	57 687 069
Surplus d'apport		5 132 465	5 132 465
Déficit		(49 972 922)	(49 367 702)
Total des capitaux propres		<u>12 846 612</u>	<u>13 451 832</u>
Total du passif et des capitaux propres		<u>14 458 897</u>	<u>14 766 700</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 23 janvier 2026.

Approuvé au nom du conseil d'administration

(signé) Yves Rougerie, Administrateur

(signé) Victor Cantore, Administrateur

Vision Lithium Inc.

États du résultat net et global (non audités)

(en dollars canadiens)

	Notes	Période de trois mois terminée	
		30 novembre	30 novembre
		2025	2024
		\$	\$
Dépenses			
Charge au titre des avantages du personnel	10.1	87 292	85 991
Assurances, taxes et permis		5 812	7 234
Consultants		68 750	68 750
Honoraires professionnels		40 215	33 513
Loyers et entretien		1 382	6 855
Développement des affaires		3 164	1 295
Papeterie et frais de bureau		2 432	2 727
Déplacements, hébergement et repas		116	1 028
Inscription et frais du registraire		5 386	5 224
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation		9 425	5 539
Intérêts et frais bancaires		1 006	766
Impôt de la Partie XII.6 liée aux actions accréditives		2 364	-
Amortissement des immobilisations corporelles		-	83
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	5	3 947	3 947
Résultat opérationnel		231 291	222 952
Autres (revenus) dépenses			
Produits financiers	12	(385)	(739)
Charges financières	12	338	607
Variation nette de la juste valeur des actions de sociétés d'exploration minière cotées		378 608	(107 505)
Autres revenus		-	-
		378 561	(107 637)
Résultat net avant impôts		(609 852)	(115 315)
Impôts différés		4 632	-
Résultat net et global total de la période		(605 220)	(115 315)
Résultat par action			
Résultat de base et dilué par action	13	(0,00)	(0,00)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Vision Lithium Inc.**États des variations des capitaux propres (non audités)**

Pour les exercices terminés le 31 août

(en dollars canadiens)

	Notes	Capital-actions		Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
		Nombre	Montant			
			\$	\$	\$	\$
Solde au 1er septembre 2024		<u>262 352 485</u>	<u>57 353 736</u>	<u>5 117 538</u>	<u>(45 879 109)</u>	<u>16 592 165</u>
Émission d'actions accréditives	9.1	16 666 666	333 333			333 333
Frais d'émission d'actions	9.1			14 927	(71 274)	(56 347)
		<u>16 666 666</u>	<u>333 333</u>	<u>14 927</u>	<u>(71 274)</u>	<u>276 986</u>
Résultat net et global total de la période		-	-	-	(3 417 319)	(3 417 319)
Solde au 31 août 2025		<u>279 019 151</u>	<u>57 687 069</u>	<u>5 132 465</u>	<u>(49 367 702)</u>	<u>13 451 832</u>
Résultat net et global total de la période		-	-	-	(605 220)	(605 220)
Solde au 30 novembre 2025		<u>279 019 151</u>	<u>57 687 069</u>	<u>5 132 465</u>	<u>(49 972 922)</u>	<u>12 846 612</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Vision Lithium Inc.

Tableaux des flux de trésorerie (non audités)

(en dollars canadiens)

	Notes	Période de trois mois terminée	
		30 novembre	30 novembre
		2025	2024
		\$	\$
Activités opérationnelles			
Résultat net		(605 220)	(115 315)
Ajustements			
Amortissement des immobilisations corporelles		-	83
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	5	3 947	3 947
Produits financiers non encaissés	12	(385)	(739)
Charges financières non encaissées	12	338	607
Variation nette de la juste valeur des actions de sociétés d'exploration minière cotées		378 608	(107 505)
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation		9 425	5 539
Impôts Parite XII.6 liée aux actions accréditives		(4 632)	-
Variation nette des éléments du fonds de roulement	14	124 599	138 545
Flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles		(93 320)	(74 838)
Activités d'investissement			
Cession d'actions de sociétés d'exploration minière cotées		235	-
Ajouts aux actifs d'exploration et d'évaluation	6	(121 296)	(48 783)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(121 061)	(48 783)
Activités de financement			
Variation nette du dus aux administrateurs	7	249 907	99 726
Paiements d'obligations locatives	8	(4 381)	(8 541)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		245 526	91 185
Variation nette de la trésorerie		31 145	(32 436)
Trésorerie au début de la période		30 549	78 057
Trésorerie à la fin de la période		61 694	45 621
Informations additionnelles - Flux de trésorerie (note 14)			
Information supplémentaire			
Intérêts reçus reliés aux activités opérationnelles		385	739

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 novembre 2025 et 2024 (non audités)

(en dollars canadiens)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Vision Lithium Inc. (ci-après la « Société ») est une société d'exploration minière dont les activités se situent au Canada.

2. CONTINUITÉ D'EXPLOITATION, GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX NORMES IFRS DE COMPTABILITÉ

Les états financiers intermédiaires ont été établis sur une base de continuité d'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 30 novembre 2025, la Société a un fonds de roulement négatif de 881 554 \$ (259 992 \$ au 31 août 2025) ainsi qu'un déficit accumulé de 49 972 922 \$ (49 367 702 \$ au 31 août 2025). Ces incertitudes significatives jettent donc un doute important relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

La capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières et du soutien continu des fournisseurs et créiteurs. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussisse à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

Les états financiers intermédiaires n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas.

Les états financiers intermédiaires ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (ci-après « normes IFRS de comptabilité »).

Vision Lithium Inc. est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 1019 boulevard des Pins, à Val-d'Or, Québec, Canada. Les actions de Vision Lithium Inc. sont cotées à la Bourse de croissance TSX sous le symbole « VLI ».

3. NORMES ET INTERPRÉTATIONS NOUVELLES OU RÉVISÉES

3.1 Normes, modifications et interprétations de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société

À la date d'autorisation de ces états financiers intermédiaires, de nouvelles normes, modifications et interprétations de normes existantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. Les nouvelles normes, modifications et interprétations qui n'ont pas été adoptées au cours de l'exercice écoulé, n'ont pas été présentées, puisqu'elles ne devraient pas avoir d'incidence significative sur ces états financiers intermédiaires de la Société.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 novembre 2025 et 2024 (non audités)

(en dollars canadiens)

3.1 Normes, modifications et interprétations de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société (suite)

IFRS 18 Présentation et informations à fournir dans les états financiers intermédiaires

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, qui remplace l'IAS 1 Présentation des états financiers intermédiaires. La norme IFRS 18 introduit de nouvelles exigences en matière de présentation dans l'état des résultats, y compris les totaux et sous-totaux spécifiés. En outre, les entités sont tenues de classer tous les produits et toutes les charges dans l'état des résultats dans l'une des cinq catégories suivantes : exploitation, investissement, financement, impôts sur le résultat et activités abandonnées.

Elle impose également la publication de nouvelles mesures de performance définies par la direction dans une note unique, de sous-totaux de produits et de charges, et comprend de nouvelles exigences en matière d'agrégation et de désagrégation des informations financières sur la base des « rôles » identifiés des états financiers intermédiaires de base et des notes.

En outre, des amendements de portée limitée ont été apportés à l'IAS 7 État des flux de trésorerie qui comprennent le changement du point de départ pour déterminer les flux de trésorerie liés aux activités selon la méthode indirecte du « résultat » au « résultat opérationnel » et la suppression de l'option relative à la classification des flux de trésorerie liés aux dividendes et aux intérêts.

L'IFRS 18 ainsi que les modifications apportées aux autres normes s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027 ou, après cette date, une application anticipée est permise. L'IFRS 18 s'appliquera rétrospectivement avec des dispositions transitoires spécifiques.

La Société travaille actuellement à l'identification de tous les impacts que les amendements auront sur les états financiers intermédiaires primaires et les notes aux états financiers intermédiaires.

4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers intermédiaires, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

4.1 Jugements posés par la direction

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers intermédiaires.

Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporaires imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report.

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnables en tenant compte des circonstances (se reporter à la note 2 pour de plus amples informations).

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 novembre 2025 et 2024 (non audités)

(en dollars canadiens)

4.2 Sources d'incertitude relative aux estimations

L'information sur les estimations et les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer significativement.

Contrats de location

La comptabilisation des contrats de location implique du jugement et requiert l'établissement d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Le jugement est utilisé pour déterminer s'il y a une certitude raisonnable qu'une option de prolongation ou de résiliation du contrat de location sera exercée. De plus, la direction a fait des estimations pour déterminer la durée des contrats de location et le taux d'intérêt approprié pour évaluer l'obligation locative (se reporter à la note 6).

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses.

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

En évaluant la dépréciation, la Société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démontrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserve, la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après la capitalisation des dépenses d'exploration et d'évaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

Se reporter à la note 6 pour l'analyse de la dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation.

La perte de valeur totale des actifs d'exploration et d'évaluation imputée en résultat net s'élève à 9 425 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2025 (3 045 003 \$ pour l'exercice terminé le 31 août 2025). Aucune reprise de perte de valeur n'a été comptabilisée pour les périodes considérées.

Les autres propriétés n'ont pas fait l'objet d'un test de dépréciation puisque la société a la capacité de conserver ces propriétés puisqu'elle prévoit disposer de ressources financières suffisantes pour respecter ses obligations à court terme. De façon générale, les droits de prospecter pour ces propriétés n'expireront pas dans un proche avenir ou il est prévu qu'ils soient renouvelés, des travaux ont été réalisés sur ces propriétés au cours des trois derniers exercices et/ou des résultats prometteurs ont été obtenus.

Paievements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options et des bons de souscription octroyés, le cas échéant. Le modèle utilisé par la Société est le modèle d'évaluation Black-Scholes (se reporter aux notes 9.2 et 10.2).

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 novembre 2025 et 2024 (non audités)

(en dollars canadiens)

4.2 Sources d'incertitude relative aux estimations (suite)

Crédits d'impôt à recevoir

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et les crédits de droits remboursables implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été émis par les autorités fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables et aux crédits de droits remboursables, aux actifs d'exploration et d'évaluation, et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs.

5. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

	Total Matériel roulant
	\$
Valeur comptable brute	
Solde au 1er septembre 2024	77 754
Cession	(30 384)
Solde au 31 août 2025	47 370
Solde au 30 novembre 2025	47 370
Cumul des amortissements et de la cession	
Solde au 1er septembre 2024	(30 834)
Amortissement	(27 183)
Cession	30 384
Solde au 31 août 2025	(27 633)
Amortissement	(3 947)
Solde au 30 novembre 2025	(31 580)
Valeur comptable au 31 août 2025	19 737
Valeur comptable au 30 novembre	15 790

La Société loue du matériel roulant en vertu d'un bail expirant en décembre 2026. Au 30 novembre 2025, l'amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation totalise 3 947 \$ qui est comptabilisé à l'état du résultat net et global (27 183 \$ dont 15 789 \$ est comptabilisé à l'état du résultat net et global et 11 394 \$ est comptabilisé à titre d'actifs d'exploration et d'évaluation au

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 novembre 2025 et 2024 (non auditées)

(en dollars canadiens)

6. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

La valeur comptable se détaille comme suit :

DROITS MINIERS

	Solde au 1er septembre 2025	Entrées	Vente d'une option	Crédits d'impôt et de droits remboursables	Radiation et dévaluation	Solde au 30 novembre 2025
	\$	\$		\$	\$	\$
Sirmac Lithium (Qc)	9 700 875	1 390	-	-	-	9 702 265
Red Brook (NB)	537 355	-	-	-	-	537 355
Cadillac (Qc)	408 703	792	-	-	-	409 495
Dôme Lemieux (Qc)	-	8 962	-	-	(8 962)	-
Epsilon (Qc)	-	343	-	-	(343)	-
TOTAL	10 646 933	11 487	-	-	(9 305)	10 649 115

DÉPENSES D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

	Solde au 1er septembre 2025	Entrées	Vente d'une option	Crédits d'impôt et de droits remboursables	Radiation et dévaluation	Solde au 30 novembre 2025
	\$	\$		\$	\$	\$
Sirmac Lithium (Qc)	2 189 286	13 151	-	-	-	2 202 437
Red Brook (NB)	840 948	-	-	-	-	840 948
Cadillac (Qc)	16 305	1 196	-	-	-	17 501
Dôme Lemieux (Qc)	-	120	-	-	(120)	-
	3 046 539	14 467	-	-	(120)	3 060 886
TOTAL	13 693 472	25 954	-	-	(9 425)	13 710 001

Toutes les charges de radiation sont présentées en résultat net dans le poste Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation alors que toutes les charges de dévaluation sont présentées en résultat net dans le poste Dévaluation d'actifs d'exploration et d'évaluation.

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 novembre 2025, la Société a dévalué et radié les droits miniers et des dépenses d'exploration et d'évaluation sur les propriétés Epsilon et Dôme Lemieux pour les motifs suivants : abandon de claims et/ou aucun travaux d'exploration prévu (Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2025, la Société a dévalué et radié les droits miniers et des dépenses d'exploration et d'évaluation sur les propriétés Epsilon, Dôme Lemieux et Décelles), pour les mêmes motifs.

Sirmac Lithium

La Société détient 100 % de la propriété Sirmac Lithium qui comprend 155 claims d'une superficie totale d'environ 7 670 hectares situés à environ 180 km au nord-ouest de Chibougamau, dans la province de Québec.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 novembre 2025 et 2024 (non audités)

(en dollars canadiens)

6. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Red Brook

Le 12 juin 2020, la Société a acquis la propriété Red Brook, détenue à 100 %, qui est située à environ 60 km à l'ouest du centre minier Bathurst, dans le nord du Nouveau-Brunswick. La propriété Red Brook comprend 240 claims couvrant une superficie d'environ 5 816 hectares. Cette propriété est sujette à une redevance de 2 % du revenu net de fonderie sur toute la production minérale. La Société peut racheter jusqu'à 50 % de chacune des redevances du revenu net de fonderie au prix de 1 000 000 \$.

Cadillac Lithium

Au 31 août 2024, la Société a encaissé une somme totale de 1 025 000 \$ et 10 000 000 d'actions ordinaires d'Olympio Metals (« Olympio »), ayant une juste valeur de 1 375 000 \$. Ces montants ont été comptabilisés en diminution du coût de l'actif. Un amendement à cette entente a été signée le 11 décembre 2023. Cet amendement prévoit que la Société cède 1 % des droits de la propriété Cadillac à la signature et que le 99 % de participation restant soit cédé lors de l'exercice de l'option. Olympio avait jusqu'au 31 octobre 2024 pour exécuter l'option, ce qui n'a pas été fait. La Société conserve un droit de rachat de 1 \$ pour le 1 % si l'option n'est pas exercée.

Le 1er août 2023, la Société a signé une entente d'option avec Olympio qui lui permet d'acquérir une participation indivise de 100 % dans la propriété Cadillac Lithium, sur une période d'un an à compter de la signature. Olympio s'engage à payer à la signature, une somme de 500 000 \$ en espèces, d'émettre 10 000 000 d'actions ordinaires dans les 5 jours ouvrables suivant la réception des approbations et de payer une autre somme de 500 000 \$ en espèces dans les 30 jours suivant la date d'approbation. Dans l'année qui suivra, Olympio s'engage à payer 1 000 000 \$ en espèces à la Société et de dépenser une somme de 500 000 \$ sur la propriété en frais d'exploration.

Le 30 août 2021, la Société a acquis par jalonnement la propriété Cadillac, détenue à 100 %, qui est située à environ 25 km au Sud de Rivière Héva selon le chemin du Rapide-Deux.

Le 2 décembre 2021, la Société a acquis un intérêt de 100 % dans la propriété de lithium Cadillac, incluant un total 215 claims miniers contigus dans la province de Québec, auprès de quatre groupes de vendeurs distincts. Les claims acquis des vendeurs couvrent 12 331 hectares. La Société peut racheter jusqu'à 50 % de certaines des redevances du revenu net de fonderie au prix individuel de 500 000 \$.

La Société a acquis par jalonnement 6 claims en 2024 et 119 claims en 2022 pour un total de 340 claims de la propriété Cadillac couvrant une superficie de 19 094 hectares.

Dôme Lemieux

Cette propriété détenue à 100 % est située près de la ville de Ste-Anne-des-Monts dans la province de Québec et comprend 218 claims (230 claims en 2024) couvrant 12 693 hectares. La propriété est explorée pour son potentiel de gîtes porphyriques à cuivre-zinc-argent-or. La propriété a été dévaluée au cours de l'exercice 2025 puisqu'aucun travaux d'exploration n'était prévu.

Epsilon

Cette propriété, détenue à 100 %, est située dans la région des Monts Otish au Québec. La propriété Epsilon à Uranium-Or comprend 21 claims (38 claims en 2024) d'une superficie d'environ 2 006 hectares. Cette propriété est assujettie à deux redevances de 2 % sur le revenu net de fonderie sur toute la production minérale. La Société peut racheter jusqu'à 50 % de chacune des redevances du revenu net de fonderie au prix individuel de 1 000 000 \$. La propriété a été radiée au cours de l'exercice 2025.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 novembre 2025 et 2024 (non audités)

(en dollars canadiens)

7. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	30 novembre 2025	31 août 2025
	\$	\$
Dettes fournisseurs et autres courus	620 867	523 690
Dû aux administrateurs	399 584	249 585
Salaires et vacances à payer	460 368	403 816
Impôt de la Partie XII.6	11 385	9 021
Total des dettes fournisseurs et autres crédateurs	1 492 204	1 186 112

8. OBLIGATIONS LOCATIVES

Obligations locatives à l'état de la situation financière :

	30 novembre 2025	31 août 2025
	\$	\$
Solde au début	20 931	48 456
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	338	2 480
Paievements d'obligations locatives	(4 381)	(30 005)
	16 888	20 931
Partie courante des obligations locatives	(16 888)	(16 600)
Obligations locatives	-	4 331
Analyse des échéances - flux de trésorerie contractuels non actualisés		
Moins d'un an	17 525	17 525
De un à cinq ans	-	4 381
Total des obligations locatives non actualisées	17 525	21 906

La Société a choisi de ne pas comptabiliser d'obligations locatives au titre des contrats de location à court terme (c'est-à-dire les contrats de location dont la durée est de 12 mois ou moins). Aucun paiement n'a été effectué aux termes de ces contrats de location pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2025 (22 850 \$ au 31 août 2025).

Les sorties de trésorerie totales pour les contrats de location de la période de trois mois terminée le 30 novembre 2025 s'élèvent à 4 381 \$ (52 855 \$ au 31 août 2025).

9. CAPITAUX PROPRES

9.1 Capital-actions

Le capital-actions émis de la Société comprend uniquement des actions ordinaires entièrement libérées.

Capital-actions autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale.

Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie « A » et de catégorie « B », sans valeur nominale.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 novembre 2025 et 2024 (non audités)

(en dollars canadiens)

9.1 Capital-actions (suite)

Émission

Le 27 décembre 2024, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé pour un produit brut de 500 000 \$. Le placement consistait en l'émission de 16 666 666 actions accréditives de la Société à un prix de 0,03 \$ chacune dont un montant de 333 333 \$ a été attribué au capital-actions alors qu'un montant de 166 667 \$ a été attribué au passif lié aux actions accréditives. Dans le cadre du placement, les placeurs pour compte ont reçu une commission égale à 6 % du produit brut reçu par la Société, ce qui représente une somme de 30 000 \$ ainsi qu'une commission égale à 7 % du produit brut en bons de souscription, ce qui représente 999 999 bons de souscription, chacun conférant à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la Société à un prix de 0,05 \$ l'action sur une période de 2 ans suivant la date d'émission. Un montant de 14 927 \$ lié aux bons de souscription émis a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport comme frais d'émission d'actions. Des frais d'émission d'actions totalisant 71 274\$ ont réduit le déficit.

9.2 Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit :

	30 novembre 2025		31 août 2025	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début	999 999	0,05	-	-
Attribués	-	-	999 999	0,05
Solde à la fin	999 999	0,05	999 999	-

La juste valeur moyenne pondérée de 0,01 \$ au 31 août 2025 des bons de souscription accordés a été établie, à la date d'octroi, à l'aide du modèle d'évaluation de Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	31 août 2025
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,02 \$
Taux de dividendes attendu	0 %
Volatilité attendue	159 %
Taux d'intérêt sans risque	2,98 %
Durée de vie prévue	2 ans
Prix moyen d'exercice à la date d'attribution	0,05 \$

Les bons de souscription en circulation qui pourraient être exercés pour un nombre équivalent d'actions ordinaires sont décrits ci-dessous :

	November 30, 2025	
	Nombre	Prix d'exercice \$
Date d'échéance		
27 décembre 2026	999 999	0,05

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 novembre 2025 et 2024 (non auditées)

(en dollars canadiens)

10. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

10.1 Charge au titre des avantages du personnel

La charge au titre des avantages du personnel est analysée comme suit :

	Période de trois mois terminée le	
	30 novembre 2025	30 novembre 2024
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	87 292	105 611
Moins : salaires et paiements fondés sur des actions capitalisés aux actifs d'exploration et d'évaluation	-	(19 620)
Charge au titre des avantages du personnel	87 292	85 991

10.2 Paiements fondés sur des actions

La Société a adopté un régime de paiements fondés sur des actions selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent attribuer aux administrateurs, aux membres du personnel et aux conseillers des options permettant d'acquérir des actions ordinaires. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu dudit régime est de 10 % du total des actions en circulation (27 901 915 actions au 30 novembre 2025 et au 31 août 2025).

Les principales conditions du régime sont les suivantes :

- Le nombre maximal d'actions ordinaires qui peuvent être octroyées pour un bénéficiaire, autre qu'un consultant ou fournisseur de services de relations avec les investisseurs est limité à 5 % des actions émises et en circulation;
- Le nombre maximal d'actions ordinaires qui peuvent être octroyées pour un consultant au cours d'une période de 12 mois est limité à 2 % des actions émises et en circulation;
- Le nombre maximal d'actions ordinaires qui peuvent être octroyées pour un fournisseur de services de relation avec les investisseurs au cours d'une période de 12 mois est limité à 2 % des actions émises et en circulation;
- Le conseil doit déterminer la façon dont une option devient acquise et peut être levée aux membres du personnel. Les options octroyées à des consultants qui fournissent des services de relations avec les investisseurs doivent être acquises sur une période de 12 mois, à raison de 25 % au cours d'un même trimestre.

Le prix de levée par action ordinaire pour une option ne doit pas être inférieur au « cours escompté », qui est calculé aux termes des politiques de la Bourse, ou à tout autre cours minimal que peut exiger la Bourse. Chacune des options aura une durée maximale de huit ans à compter de la date d'octroi.

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options en trésorerie.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 novembre 2025 et 2024 (non audités)

(en dollars canadiens)

10.2 Paiements fondés sur des actions (suite)

Les options sur actions de la Société se détaillent comme suit pour les périodes de présentation de l'information financière considérées :

	30 novembre 2025		31 août 2025	
	Prix d'exercice moyen pondéré		Prix d'exercice moyen pondéré	
	Nombre	\$	Nombre	\$
En circulation au début de la période	13 500 000	0,13	16 000 000	0,13
Expirées	-	-	(2 500 000)	0,10
En circulation à la fin de la période	13 500 000	0,13	13 500 000	0,13
Exercçables à la fin de la période	13 500 000	0,13	13 500 000	0,13

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options sur actions en circulation :

	30 novembre 2025		31 août 2025	
	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)		Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	
Fourchette de prix d'exercice	Nombre		Nombre	
0,10 \$ à 0,21 \$	13 500 000	1,63	13 500 000	1,88

Aux 30 novembre 2025 et 2024, il n'y a aucun montant de paiement fondé sur des actions.

11. ÉVALUATION DES JUSTES VALEURS

11.1 Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur à l'état de la situation financière sont présentés selon trois niveaux d'une hiérarchie des justes valeurs. Les trois niveaux sont définis en se basant sur l'observabilité des données d'entrée utilisées dans la détermination de la juste valeur :

- Niveau 1 : cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;
- Niveau 2 : données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : données non observables concernant l'actif ou le passif.

La juste valeur des actions de sociétés d'exploration minière cotées a été estimée en fonction du cours à la date de clôture.

Les actions de sociétés d'exploration minière cotées sont évaluées à la juste valeur dans l'état de la situation financière au 30 novembre 2025 et 31 août 2025 sont classés dans le niveau 1.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 novembre 2025 et 2024 (non auditées)

(en dollars canadiens)

12. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Les produits financiers des périodes de présentation de l'information financière présentées se détaillent comme suit :

	Période de trois mois terminée le 30 novembre 2025	30 novembre 2024
	\$	\$
Produits financiers	385	739

Les charges financières des périodes de présentation de l'information financière présentées se détaillent comme suit :

	Période de trois mois terminée le 30 novembre 2025	30 novembre 2024
	\$	\$
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	338	607

13. RÉSULTAT PAR ACTION

En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles dilutives, telles que les options et les bons de souscription n'ont pas été prises en considération, car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet antidilutif. Les informations sur les options et les bons de souscription en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action sont présentées aux notes 9.2 et 10.2.

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat net comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat net n'a été nécessaire pour les périodes de trois mois terminées le 30 novembre 2025 et 2024.

	Période de trois mois terminée le 30 novembre 2025	30 novembre 2024
Résultat net	(605 220) \$	(115 315) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	273 676 685	262 352 485
Résultat de base et dilué par action ordinaire	(0,01) \$	(0,00) \$

14. INFORMATIONS ADDITIONNELLES - FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	Période de trois mois terminée le 31 août 2025	31 août 2024
	\$	\$
Comptes à recevoir	-	(1 375)
Taxes à la consommation à recevoir	1 095	4 780
Charges payées d'avance	(28 593)	(19 918)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	152 097	152 308
	124 599	135 795

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 novembre 2025 et 2024 (non auditées)

(en dollars canadiens)

14. INFORMATIONS ADDITIONNELLES - FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

Les opérations non monétaires de l'état de la situation financière se détaillent comme suit :

	Période de trois mois terminée le	
	31 août 2025	31 août 2024
	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans les actifs d'exploration et évaluation	572	443
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation	-	2 532
Charges d'intérêts sur les obligations locatives inclus dans les actifs d'exploration et évaluation	-	239
Dettes fournisseurs et autres créditeurs inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation	14 512	17 314
Crédits d'impôt à recevoir crédités aux actifs d'exploration et d'évaluation	-	12 208

15. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent les principaux dirigeants ainsi qu'une société ayant un administrateur commun comme il est expliqué ci-dessous. Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

15.1 Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration ainsi que le président et le chef de la direction financière. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	Période de trois mois terminée le	
	30 novembre 2025	30 novembre 2024
	\$	\$
Avantages du personnel à court terme	13 190	130 609

Aux 30 novembre 2025 et 2024, aucun des principaux dirigeants n'a exercé d'options.

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 novembre 2025, des administrateurs ont fait des avances à la Société pour une somme totalisant 150 000 \$, sans intérêt (99 996 \$ au 30 novembre 2024), qui a été comptabilisée dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs dans les états de la situation financière.

Au 30 novembre 2025, il y a des salaires à payer à un dirigeant pour une somme de 405 105 \$ d'inclus dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs (350 699 \$ au 31 août 2025).

Au 30 novembre 2025, il y a des jetons à payer à des administrateurs pour une somme de 42 000 \$ d'inclus dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs (36 000 \$ au 31 août 2025).

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 novembre 2025 et 2024 (non auditées)

(en dollars canadiens)

15.2 Transactions avec les autres parties liées

Au 30 novembre 2025, la Société a versé un montant de 56 750 \$ (227 000 \$ au 31 août 2025) à des sociétés ayant des administrateurs communs. Ces montants ont été comptabilisés à titre de consultants et de salaires aux états du résultat net et global. Une somme à payer de 453 613 \$ est incluse dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs (388 664 \$ au 31 août 2025).

16. POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont d'assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités, d'augmenter la valeur des actifs de la Société et d'assurer un rendement aux actionnaires de la Société.

Ces objectifs seront atteints par l'établissement de projets d'exploration adéquats, la mise en valeur de ces projets et ultimement la mise en production ou la vente des propriétés et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou seul.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, sauf lorsqu'elle conclut un placement accréditif pour lequel le montant doit être utilisé à des fins d'exploration, dont les détails sont fournis aux notes 9 et 18.

La Société finance ses activités d'exploration et d'évaluation principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen soit de placements privés, soit de placements publics.

Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut conclure des conventions d'options ou autres ententes pour être en mesure de continuer ses activités d'exploration et d'évaluation ou peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

17. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques auxquels la Société est exposée sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les objectifs poursuivis par la Société visent à s'assurer des entrées de trésorerie à court et à moyen terme tout en réduisant l'exposition aux marchés de capitaux. La Société ne négocie pas d'actifs financiers à des fins spéculatives.

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

17.1 Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix marché. La société est exposée à l'autre risque de prix.

Sensibilité à l'autre risque de prix

La société est exposée aux fluctuations de prix du marché de ses actions de sociétés d'exploration minière cotées. Le risque maximal auquel sont exposés les titres est égal à la juste valeur.

Si le cours publié de ces titres avait varié de +/- 146 % au 30 novembre 2025, le résultat global et les capitaux propres auraient varié de 667 877 \$ (1 220 987 \$ au 31 août 2025).

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 novembre 2025 et 2024 (non auditées)

(en dollars canadiens)

17.2 Risque de crédit

Le risque de crédit, le risque de marché est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers suivants à la date de présentation de l'information financière :

	30 novembre 2025	31 août 2025
	\$	\$
Trésorerie	61 694	30 549
Certificats de placement garanti	77 828	77 443
Comptes à recevoir	-	-
	<u>139 522</u>	<u>107 992</u>

La direction de la Société estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de présentation de l'information financière, est bonne. La direction juge que le risque de crédit est non significatif.

17.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants.

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 novembre 2025, la Société a financé ses programmes d'exploration et d'évaluation et ses besoins en fonds de roulement.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles (y compris les paiements d'intérêts, le cas échéant) des passifs financiers de la Société :

	30 novembre 2025	31 août 2025
	\$	\$
Dans un délai de 6 mois :		
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	<u>1 015 777</u>	<u>770 797</u>

La Société considère les flux de trésorerie qu'elle prévoit tirer des actifs financiers dans son évaluation et dans sa gestion du risque de liquidité, en particulier, la trésorerie et les certificats de placement garanti.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 novembre 2025 et 2024 (non audités)

(en dollars canadiens)

18. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditives et, en vertu des règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration et d'évaluation.

Ces règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accréditifs;
- Un an après que la Société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses d'exploration seront admissibles à titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact négatif pour les investisseurs.

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 novembre 2025, la Société n'a reçu aucun montant pour un placement accréditif (500 000 \$ au 31 août 2025 pour lequel la Société a renoncé aux déductions fiscales, au profit des investisseurs. La direction est tenue de remplir ses engagements dans le délai prévu d'un an à compter de la date de renonciation).

Au 30 novembre 2025, le solde du montant du financement accréditif non dépensé est 309 579 \$ (323 474 \$ au 31 août 2025).

19. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

- a) En janvier 2026, la Société a vendu la totalité de ses actions de sociétés d'exploration minière cotées pour une somme de 795 581 \$.
- b) Le 22 décembre 2025, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé sans l'entremise de courtier pour un produit brut de 280 000 \$. Le placement consistait en l'émission de 14 000 000 actions accréditives de la Société à un prix de 0,02 \$ chacune dont un montant de 280 000 \$ a été attribué au capital-actions. Dans le cadre du placement, les placeurs pour compte ont reçu une commission égale à 6 % du produit brut reçu par la Société, ce qui représente une somme de 16 800 \$ ainsi qu'une commission égale à 6 % du produit brut en bons de souscription, ce qui représente 840 000 bons de souscription. Chaque bon conférant à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la Société à un prix de 0,05 \$ l'action sur une période de 2 ans suivant la date d'émission. Un montant de 15 352 \$ lié aux bons de souscription émis a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport. Des frais d'émission totalisant 55 044 \$ ont réduit le capital-actions.

La Société a aussi renoncé aux déductions fiscales liées aux actions accréditives, ce qui n'a pas réduit le capital-actions et aucune contrepartie n'est présentée à titre de passif lié aux actions accréditives.

- c) En décembre 2025, un administrateur a fait des avances de fonds à la Société, sans intérêt, pour une somme totalisant 280 000 \$.